



Communauté de Communes

PROCES-VERBAL Conseil Communautaire du 11 mars 2010

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 18

PRESENTS : 15

VOTANTS : 17

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h00.

➤ **Appel nominal**

Présents : Messieurs MACUDZINSKI, DARSONVILLE, LEFEVRE, BESSET, DION, TANGUY, EUVERTE, DEVOS, PARENT, BEGHIN, VACHER, BLARY, JOOS, CAQUET, Madame, VOLLEREAU

Absents représentés :

Monsieur LE BARS par Monsieur DARSONVILLE, Monsieur ROTH par Monsieur BESSET.

Absents excusés : Monsieur BLANCHARD et Mesdames SOREL, DUBUT et SVITEK

➤ **Désignation d'un secrétaire de séance**

A l'unanimité Monsieur Frédéric TANGUY est désigné secrétaire de séance.

Adoption des procès-verbaux des conseils précédents

Les procès-verbaux des séances en date du 30 septembre, du 3 décembre et du 12 décembre 2009 sont adoptés à l'unanimité.

➤ **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour tel que présenté est adopté à l'unanimité

- Débat d'orientation budgétaire
- Vote des 25% d'investissement
- Demande d'avance sur la demande de subvention à l'office de Tourisme
- Projet de convention d'objectif entre la communauté de communes Pierre Sud Oise et l'Agence de Développement Economique
- Convention avec la Communauté d'Agglomération Creilloise en vue d'une collaboration sur le patrimoine industriel
- Avenant au contrat de SCHER-PATE
- Adhésion des 2 nouvelles communautés de communes et d'une commune au SMVO.
- Création d'une régie de recette pour l'encaissement des publicités dans les publications communautaires
- Renouvellement de la convention avec la boutique de gestion « le Roseau »
- Conseil de développement du pays
- Point sur la commission Environnement
- Point sur la commission Enfance-Petite Enfance et Action Sociale

Avant d'aborder l'ordre du jour en lui-même, Monsieur le Président souhaite la bienvenue en salle des mariages de Saint Maximin.

➤ **Débat d'orientation budgétaire.**

Monsieur le Président présente le débat d'orientations budgétaire en rappelant qu'il est obligatoire dans les collectivités comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants et doit être débattu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Ces orientations ont été établies après la consultation de la commission des Finances et du bureau communautaire.

Monsieur le Président rappelle que les décisions prises au niveau national, comme notamment la suppression de la taxe professionnelle, pèsent fortement sur les orientations de notre collectivité ce qui a amené les élus à faire preuve d'une grande prudence. La crise économique et ses conséquences sociales doivent aussi être prises en compte. Le budget sera raisonné, à partir d'une situation financière que l'on peut qualifier « de bonne santé et de bon équilibre » et ce, pour ne pas prendre de risque.

Les 4 grands points :

- Pas d'augmentation des taux des impôts locaux,
- Pas de recours cette année à l'emprunt,
- Une volonté de dégager de l'autofinancement autour de 45 000€
- La mise en place, dès cet exercice, d'un dispositif, sur 4 ou 5 ans ayant pour but un lissage de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans l'objectif de ne présenter, en fin de lissage, que 2 taux en fonction de la disparité des coûts de destruction des déchets ménagers.

La volonté qui a été exprimée, et retenue par la commission des finances et le bureau communautaire, est de parvenir à un équilibre de la taxe payée par les communes. Cette année une augmentation variée devrait se mettre en place. Cette augmentation serait de l'ordre de quelques centimes pour la plupart des habitants de nos communes et plus importante pour ceux de Saint Maximin.

Il est proposé la mise en chantier de certaines décisions prises en Conseil Communautaire 2009 et la prise en compte des manifestations, renouvelées ou nouvelles, auxquelles la Communauté de Communes est associée ou à l'origine.

Les grands points :

- **Environnement :**
 - Collecte et traitement des déchets ménagers
 - Continuation de l'aménagement de sente de randonnée
 - Aménagement de l'Oise

Il faut continuer à développer et améliorer nos efforts en matière de tri.

Poursuivre l'équipement de nos habitants de composteurs. En 2009 ce sont plus de 300 composteurs qui ont été distribués et aujourd'hui nous avons une soixantaine de nouvelles demandes. C'est un grand succès dont nous attendons les retombés en terme d'économies.

Concernant la mise en place du nouveau planning de collecte et après quelques ajustements nécessaires, les retours font plutôt état d'une grande satisfaction. Nous pouvons malgré tout regretter, comme évoqué en bureau communautaire, une certaine précipitation qui a engendré de la confusion. Il faudra veiller à ce que l'entreprise prestataire respecte bien le cahier des charges. Il faut également continuer à travailler sur le projet d'extériorisation des conteneurs et l'enfouissement (3 sites sont actuellement en cours ou à l'étude : la cité de la muette à Saint Leu d'Esserent, le « vieux moulin » à Saint Maximin, le Larris à Thiverny).

Des efforts sont à faire toute l'année en terme de pédagogie du tri car c'est un moyen essentiel pour gagner sur la qualité du tri et, par conséquent, sur la réduction du coût du traitement des déchets. Nous devons travailler à la sensibilisation des enfants au sein des établissements scolaires, des usagers dans les collectifs...

La recyclerie qui fonctionnera comme prévu avec 3 autres communautés de communes sera mise en service au deuxième semestre.

En projet en 2010, la réalisation d'une randonnée « à l'Orée du bois St Michel ».

Il a été constaté de nombreuses dégradations sur les randonnées déjà ouvertes. Il est nécessaire de mettre en place la surveillance et la maintenance de notre réseau de sentes. Si nous souhaitons qu'ils soient utilisés nous devons entretenir et réparer ces sentiers.

Pour l'entretien courant (débroussaillage, rebouchage des trous...) des conventions ont été signées avec les communes traversées mais le changement de matériel doit être pris en charge par la Communauté de Communes. De nouveaux efforts devront être faits afin de valoriser ces sentes pour notre population et pas seulement pour un tourisme extérieur.

Lancement de l'étude sur l'aménagement des berges de l'Oise, en collaboration avec les communes concernées, et pourquoi pas, aller plus loin avec les berges du Thérain voire du Thérinet. Cette étude devra être en cohérence et intégrer le projet du Conseil Général de l'Oise : de « Trans'Oise ».

- **Urbanisme**

Réalisation du SCOT qui regroupe deux communautés de communes et trois communes de la CCLVD. Aujourd'hui nous en sommes arrivés au stade de l'élaboration du PADD. Cette phase donnera lieu à des consultations des villes concernées. Deux réunions de présentation sont déjà prévues, l'une à Saint Leu d'Esserent pour les villes suburbaines (Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin et Thiverny) le 28 mai au siège de PSO et l'autre à Cramoisy pour les villages ruraux, le 26 mai.

- **Développement économique**

Un dossier important en 2010, le lancement de l'agence de développement « Sud Oise Développement ».

Cette agence a été créée par différentes Communautés de Communes en association avec de nombreuses entreprises locales et la Région Picardie.

Le directeur a été recruté et l'une de ses premières missions est d'aller à la rencontre de tous les maires du territoire. Cette Agence est un outil considérable pour le développement économique d'autant plus pertinent au regard de la période que nous traversons.

Le lancement de la zone de 20 ha située sur Saint Maximin. Déjà des travaux sont engagés ce qui devraient permettre dès 2010 le début de la création d'une entrée sud et du déménagement de Castorama sur 5 ha de ces 20 ha.

Le temps est venu de préparer une convention avec la ville de Saint Maximin concernant la fiscalité.

- **Culture et Tourisme**

Continuer d'honorer notre participation aux grandes manifestations :

- Marché picard
- Journée Européenne du patrimoine
- Oise verte et bleue
- Festival des clochers
- Fête de la pierre

Poursuivre notre soutien à l'Office de Tourisme qui, bien qu'association relativement autonome, vit grâce à la Communauté de Communes Pierre Sud Oise.

Le Conseil d'Administration a donné à l'Office de travailler au développement de sa mission « professionnelle » à savoir d'être créateur et producteur de produits touristiques mis sur le marché et dont l'office doit assurer la promotion. Le nouveau site internet, qui sera présenté lors d'une journée prévue à cet effet, devrait en être le fer de lance.

Suite aux diverses discussions autour de la structuration de la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise il est proposé d'orienter celle-ci vers la création d'un EPCC (établissement public de coopération culturelle) sous gouvernance de Pierre Sud Oise. Cette proposition de structure, en phase de finalisation permettra, entre-autre, d'associer d'autres Communautés de Communes, le Conseil Régional, le Conseil Général ainsi que des villes.

Nous voulons aussi nous associer à la démarche engagée par la CAC et la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC) consistant au recensement du patrimoine industriel du « grand Bassin Creillois » avec l'objectif de réaliser un ouvrage, d'organiser des conférences et des expositions sur les traditions industrielles de notre territoire.

Cramoisy et son ancienne usine « Parvillée » a déjà bénéficié de ce travail qui sera, bien entendu intégré à l'étude générale.

- **Les transports**

Pour Pierre Sud Oise c'est le dossier le plus important de cette année 2010. Nous avons l'objectif de mettre en service notre réseau de transport en 2011. Après diverses réunions nous nous orientons vers une coopération avec la CAC sous forme de convention, respectueuse de chaque Communauté de Communes et ouverte à d'autres, afin d'aller vers une harmonisation des lignes et la mutualisation de matériel.

Chacun restera maître de son réseau, chacun restera maître des tarifs, de son type de pilotage – soit une régie directement assumée par nous, soit une délégation de service public confiée à une entreprise selon un cahier des charges défini.

Cela reste un énorme travail et un dossier lourd mais ce projet sera mené à terme.

L'étude faite en 2008-2009 sera très utile pour définir les circuits et développer le transport à la demande.

- **Enfance – petite enfance et action sociale**

En ce domaine, et ne disposant pas de la compétence, la Communauté de Communes intervient en support de la coopération entre communes et plus particulièrement en ce qui concerne la restauration collective. Deux structures accueillent aujourd'hui les enfants : Thiverny qui accueille les enfants de Thiverny, Cramoisy, Maysel et Saint-Vaast lès Mello et Saint Maximin pour les enfants de cette commune. Cette coopération reste, bien entendu, ouverte aux autres communes de Pierre Sud Oise.

Durant l'année 2010, un nouveau marché sera lancé, un nouveau cahier des charges sera établi conforme aux besoins exprimés (qualité, équilibre alimentaire, bio...) envie de travailler en ce sens et une volonté d'obtenir des prix intéressants pour nos habitants.

- **Communication**

Nous proposons les 4 parutions des bulletins par an, avec les affiches et flyers sur les manifestations les plus importantes.

Nous organiserons une consultation d'ensemble afin d'obtenir les conditions les plus avantageuses au niveau financier.

- **Les travaux de la Maison Communautaire**

La création d'une grande salle de réunion et d'exposition, l'agrandissement et l'amélioration de l'Office de Tourisme sont en cours.

Nous proposons d'organiser une réunion de chantier pour les élus intéressés.

C'est un chantier qui prend tournure et qui a été décidé il y a déjà 2 ans.

Les travaux extérieurs consistent essentiellement en la création d'un cheminement pour les personnes handicapées et d'un monte personne. Aujourd'hui ils prennent du retard compte tenu des quelques soucis rencontrés avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Suite à une présentation des grandes orientations en termes budgétaires, Monsieur Euvette fait une remarque sur la partie fiscale du débat et s'interroge s'il n'y a pas eu d'erreur sur les bases servant au calcul de la TeOM, celles-ci paraissant relativement élevées, notamment sur la commune de Saint-Maximin.

Monsieur le Président précise que la TeOM s'appuie sur le Foncier Bâti et qu'à part quelques entreprises qui échappent à cette taxe, de part leur activité et leurs caractéristiques particulières, tout ce qui relève du Foncier Bâti est soumis à la TeOM.

Monsieur Dion revient sur la possibilité de mise en place de conteneurs enterrés sur la nouvelle résidence des Larris à Thiverny dont les logements sont prêts à être livrés.

Face à l'attitude du bailleur qui semble ne pas vouloir engager de dialogue sur cette question, Monsieur le Président propose une rencontre rapide avec le Maire de Thiverny et le directeur de Oise Habitat. Et insiste sur le fait que cette question a été posée avant même le début des travaux.

Concernant la réunion de chantier relative aux travaux du siège, Monsieur Dion souhaite une consultation en amont sur les agendas de chacun et propose qu'il soit décidé de plusieurs dates.

Monsieur Besset tient tout d'abord à saluer la proposition de modération fiscale en espérant que, contrairement à l'année dernière, elle soit effectivement appliquée.

Il rappelle qu'en 2009 cette même proposition avait été faite lors du débat d'orientations budgétaires, proposition acceptée par la majorité du conseil, mais que cela c'était tout de même traduit par une augmentation des taux lors du vote du budget. C'est la raison pour laquelle il n'avait pas souhaité voter le budget présenté. Il souhaite d'ailleurs être en possession du compte-rendu de la réunion de ce soir au moment du vote du budget afin d'être en mesure de rappeler les engagements pris. Pour M. Besset, l'excédent dégagé est essentiellement dû à la non-consommation des crédits ouverts lors de la réalisation de l'emprunt contracté fin 2008. Pour lui cette année de relative pause ne doit pas nous faire oublier que dès 2011 la Communauté de Communes risque de rencontrer des difficultés au point de vue financier compte tenu de ses orientations notamment en matière de transport et de tourisme.

Sur l'environnement, et plus particulièrement la collecte des déchets qui est la compétence principale financièrement de Pierre Sud Oise Monsieur Besset rappelle qu'il aurait souhaité un large débat avec les élus sur le cahier des charges du contrat qui vient d'être passé. Pour lui, les problèmes évoqués de précipitations dans la communication auraient sûrement pu être évités.

Monsieur Besset propose qu'un comité de liaison avec Véolia, au moins trimestriel, pour suivre ce prestataire afin d'évoquer les questions de qualité de service, de changements d'habitudes, de réactivité... est prévu.

Sur les randonnées et voies vertes, et plus particulièrement sur l'aménagement des berges de l'Oise, Monsieur Besset se félicite que dans les orientations présentées par le Président et compte tenu du contexte dans lequel ses aménagements pourraient être effectués, il soit prévu que rien ne se fasse sans concertation avec les communes concernées ce qui lui semble primordial.

En matière d'Urbanisme, Monsieur Besset réitère sa proposition de débat sur le SCOT au sein du Conseil Communautaire. En effet, pour lui une discussion notamment sur la première partie qui concerne le diagnostic semble indispensable. Après avoir été intégré dans un périmètre bien plus large que la Communauté de Communes en la matière un débat sur les attentes des uns et des autres avant toute concertation avec les habitants devrait se tenir, le diagnostic effectué méritant sûrement remarques et corrections.

Concernant le développement économique Monsieur Besset ne souhaite pas revenir sur les questions qu'il a déjà posées lors de précédents conseils quant à l'utilité réelle de cette agence.

Sur la culture et le tourisme, Monsieur Besset s'associe à la plupart des orientations d'autant qu'il tient à rappeler son investissement en ce domaine.

Cependant, concernant les 2 derniers points, Monsieur Besset tient à faire remarquer qu'une réflexion a été engagée dans l'objectif de mettre sur pied un schéma de développement touristique équilibré en terme de collaboration. Malgré le travail engagé sur ce schéma, il constate et regrette qu'une fois encore c'est vers la CAC que le conseil est appelé à se diriger sur la question du patrimoine industriel. Il souhaite à nouveau un équilibre des coopérations notamment vers Chantilly et Senlis qui sont le cœur du tourisme dans l'Oise.

Sur la question de la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise, Monsieur Besset exprime son désaccord de fond quant aux compétences communautaires en matière de tourisme et culture. Pour lui Pierre Sud Oise va être confronté à un problème juridique, on va avoir un problème juridique car rien dans la compétence exercée par la Communauté de Communes ne lui permet la gestion d'équipements touristiques comme le sera la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise. Pour Monsieur Besset, cette compétence est communale. Nous sommes passés d'un projet communal, respectable et ambitieux, à une situation de demande de subvention dans le cadre du FRAPP, à une convention avec une association et maintenant d'une gouvernance de Pierre Sud Oise sur l'équipement lui-même. La compétence culture c'est l'organisation d'événements inter communautaires et la compétence tourisme, l'information, la promotion, la gestion des visites... Une telle décision aura des conséquences financières dont il faudra tenir compte.

En ce qui concerne les transports, Monsieur Besset a bien noté les précautions prises pour aller dans le sens de la maîtrise du réseau, des tarifs et du système de pilotage mais pense indispensable de connaître dès 2010 le coût global d'un tel service. Tout en prenant en compte les contributions liées au versement transports et les revenus générés par la vente des tickets, Monsieur Besset pense qu'un service de cette ampleur risque d'engendrer des dépenses supplémentaires qu'il faudra couvrir par la participation des habitants.

Sur cette dernière question des transports, pour Monsieur le Président il est évident que la transparence devra se faire tant sur les coûts réels du service que sur les montants perçus au titre de la fiscalité spécifique liée au versement transport ou les autres sources de recettes. Les recettes engendrées par le Versement Transport devraient permettre de participer à la réalisation des objectifs de la Communauté de Communes en ce domaine. Concernant la mutualisation des moyens avec la CAC, Monsieur le Président indique qu'elle n'a comme but que la recherche d'économie d'échelle. De toute façon, pour Monsieur le Président, aucun pas ne sera fait sans l'accord du Conseil Communautaire seul habilité à prendre les décisions.

Sur les compétences culture et tourisme, Monsieur le Président rappelle que dans ce domaine aussi pas un pas n'a été fait sans qu'il ait fait l'objet d'un examen en Bureau ou en Conseil Communautaire. Concernant la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise qui, comme cela a été abordé en Bureau Communautaire verrait sa gouvernance assurée par Pierre Sud Oise. Les conseils d'un cabinet spécialisé sur ce type de dossiers nous permettent d'écarter tout problème juridique en la matière.

Sur la question du patrimoine industriel, Monsieur le Président indique que la signature d'une toire sur convention avec la CAC ne traduit d'aucune manière une quelconque volonté de rajouter une coopération avec celle-ci mais correspond à une réalité qui est celle de la poursuite d'un travail engagé depuis plusieurs années. Celui-ci, mené par des scientifiques sous l'égide de la DRAC a pour objectif de répertorier les sites industriels notoires sur le bassin creillois. Comme d'autres villes, Saint-Leu d'Esserent de par son passé industriel possède de tels sites : ancienne centrale EDF, ancienne sucrerie... qui méritent d'être répertoriés comme tels. Sur cette question comme sur d'autres, il ne semble pas aberrant de dépasser les « frontières » territoriales. Cette initiative, de faible ampleur, n'est en aucun cas l'expression d'une quelconque volonté de nuire au schéma touristique qui a été établi.

Monsieur le Président souscrit totalement à la proposition de Monsieur Besset de créer un groupe en charge du suivi effectif du marché de collecte des ordures ménagères. Ce petit groupe, composé de membres du Conseil Communautaire, permettrait de constater les éventuels dysfonctionnements avant qu'ils ne prennent de l'ampleur et de les corriger à temps. Il en est de même concernant la tenue de réunions en charge de préparer les questions à l'ordre du jour du Syndicat Mixte du Scot ainsi que l'organisation de débats entre les membres du Conseil sur les problématiques que ce document ne manque pas de soulever. Monsieur le Président, qui assume la responsabilité de la commission urbanisme-aménagement du territoire, tient d'ailleurs à faire remarquer qu'il n'a pas réuni cette commission comme ce dossier l'exigeait et s'engage à le faire rapidement et plus souvent.

Le Conseil prend acte du débat d'orientations budgétaires.

➤ **Vote des 25% d'investissement.**

Afin de régler certaines factures en attente sur la section d'investissement, il est proposé au conseil, comme le prévoit la réglementation, d'autoriser le Président à mandater ces factures avant le vote du budget primitif, dans la limite de 25% des dépenses engagées en 2009.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Attribution d'une avance à l'Office de Tourisme de Pierre Sud Oise.**

Afin de permettre à l'Office de Tourisme Intercommunal de faire face à ses échéances, notamment en matière de salaire du personnel, il est proposé de voter une avance de 8.000€ sur la subvention 2010, sans présager de son montant.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Projet de convention d'objectifs avec l'agence de développement économique « Sud Oise développement ».**

Monsieur le Président indique que dans le cadre de l'adhésion de Pierre Sud Oise à l'agence de développement économique « Sud Oise Développement » une convention fixant, chaque année, les objectifs que la Communauté de Communes assigne à l'agence en contrepartie de sa participation financière se doit d'être signée.

Il est proposé qu'à travers cette convention Sud Oise Développement axe ses actions sur le territoire de Pierre Sud Oise essentiellement en fonction des orientations, des attentes et des besoins de chaque maire aura déterminé ou identifié, dans sa ville. L'agence est appelée à tenir compte des particularités de chacune des composantes de Pierre Sud Oise, sub-urbanité ou ruralités et à établir son plan d'actions en fonction de ces particularités.

Pour Monsieur Besset rappelle que ses collègues de Saint-Leu d'Esserent et lui-même n'ayant pas souhaité soutenir la création de l'agence, ils voteront contre la signature de la convention.

Adopté par 14 voix pour et 3 voix contre.

➤ **Convention avec la Communauté d'agglomération Creilloise en vue d'une collaboration sur le patrimoine Industriel.**

Monsieur le Président précise que cette convention a pour objectif de formaliser la relation de Pierre Sud Oise avec la Communauté de Communes de l'Agglomération Creilloise dans le cadre du recensement du patrimoine industriel existant sur le territoire de la Communauté de Communes comme proposé dans le débat d'Orientations Budgétaires. Il propose toutefois que Pierre Sud Oise s'engage à verser 3.000,00 € par an sur deux ans et non pas 5.000,00 € comme demandé par la CAC.

Adopté par 14 voix pour et 3 voix contre.

➤ **Avenant au contrat Paté-Scher.**

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes est liée par contrat avec la société Scher pour la collecte du verre sur le territoire de nos 7 communes.

La société Scher ayant revendu une partie de ses activités à la société Paté, dont la collecte du verre, il convient de modifier, par avenant, le contrat avec la société Scher qui devient contrat avec la société Paté.

Sur cette question de la collecte du verre, Monsieur Dion souhaite savoir si dans cet avenant, le nettoyage des conteneurs est prévu, certains conteneurs à verre de sa commune méritant d'être nettoyés.

Il lui est répondu favorablement et que cette option est à déclencher.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Adhésion de 2 nouvelles communautés de communes et d'une collectivité au SMVO.**

Monsieur le Président rappelle qu'en qualité de membre du SMVO, Pierre Sud Oise se doit de donner son avis quant à l'adhésion d'une nouvelle collectivité à ce syndicat mixte.

Comme suite à la dissolution de la Communauté de Communes du pays de Senlis deux nouvelles communautés de communes ont été créées « Communauté de Communes des Trois Forêts » et « Communauté de Communes « Cœur-Sud-Oise » et une commune s'est trouvée isolée, Orry la Ville. Ces trois collectivités sollicitent leur adhésion au Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise, le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur ces adhésions.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des publicités dans les publications communautaires**

Considérant le coût élevé des publications communautaires, bulletin, affiches, lettres d'information... Monsieur le Président propose au Conseil de faire appel à la publicité, de manière très limitée pour aider au financement de celles-ci. Pour ce faire une régie de recettes se doit d'être instituée. Il propose donc au Conseil Communautaire la création d'une telle régie.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Renouvellement de la convention avec le Roseau**

Monsieur le Président informe que la convention signée l'année dernière avec l'association « Le Roseau » est arrivée à échéance et qu'il y a lieu de la renouveler.

Cette convention prévoit l'intervention de l'association sur le territoire de Pierre Sud Oise pour venir en aide, plus particulièrement, aux personnes désirant reprendre ou créer de petites entreprises. Des permanences sont notamment tenues dans les locaux de la Communauté de communes au cours desquelles sont reçus les postulants à la création ou reprises d'entreprises.

Ces permanences ayant permis à un grand nombre de personnes de venir d'informer ou de trouver auprès du « Roseau » le soutien attendu il est proposé de renouveler, pour l'année 2010 la convention liant cette association à la Communauté de Communes.

Sur cette question Monsieur Besset tient à faire remarquer que le Roseau ne semble pas en mesure de soutenir la création « d'auto-entreprises » qui, à son avis est facteur de développement économique.

Monsieur le Président propose que cette remarque soit faite aux dirigeants de l'association et que l'auto-entreprise soit prise en compte rapidement par le Roseau.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Conseil de développement du pays**

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que les membres du Groupement d'Etude et de Programmation (GEP) des Vallées Brétoise ont décidé de s'organiser en « pays ». Cette organisation, qui a pour but de formaliser les relations avec le Conseil régional de Picardie a, notamment, pour conséquence l'attribution de subventions d'un montant supérieur à ce qui est attribué aujourd'hui (100% au lieu de 85%).

Le « pays » s'appuie sur un Conseil de Développement composé de personnes qualifiées proposées par les différentes communautés de communes le composant. Pour Pierre Sud Oise, ce sont 13 personnes qui sont proposées, 4 au titre des représentants des associations du territoire, 4 au titre des représentants des acteurs économiques et sociaux et 5 au titre des « citoyens ».

Monsieur le Président sollicite l'ensemble des membres du conseil afin qu'ils fassent des propositions de membres de ce Conseil de Développement, et ce d'ici le prochain Conseil Communautaire.

➤ **Point sur la commission Environnement**

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Tanguy qui donne connaissance au Conseil des propositions émises par la commission environnement du 5 février.

Est proposé l'organisation de journées anti déchets mobilisant la population :

- Rousseloy, St Vaast et Maysel le 27 mars
- Thiverny et Cramoisy le 28 mars.
- Saint Maximin : le 22 mai
- Saint leu d'Esserent avant le 30 mai.

Point sur les journées pédagogiques avec Melle Lapointe

Monsieur Tanguy souhaite faire un rappel sur le bulletin pour les composteurs (60 demandes en cours) et les D3E.

Point sur la recyclerie.

Monsieur Dion souhaite savoir si les personnes sont vraiment satisfaites du ramassage des encombrants sur rendez vous car il craint que cela se traduise rapidement par des décharges sauvages.

A ce jour il y a plus de 30 rendez-vous de pris et il semble que les personnes ayant fait la démarche soient satisfaites de ce nouveau mode de collecte. Cependant un suivi précis devra être effectué.

Concernant le nouveau calendrier de collecte Monsieur Darsonville indique que les premiers ramassages ont été difficiles mais que tout semble être rentré dans l'ordre. Il souhaite toutefois qu'un complément d'information sur le ramassage des encombrants sur rendez-vous soit fait rapidement.

Comme évoqué précédemment et afin de suivre au mieux la réalisation du contrat passé avec la société Véolia, Monsieur le Président propose de créer au sein du Conseil un comité de pilotage. Messieurs Tanguy, Dion, Darsonville, Besset et Devos sont volontaires pour y participer, Monsieur Tanguy en tant que président de la commission environnement en assurera la coordination.

Monsieur Dion regrette qu'il n'y ait pas un représentant par commune ce qui aurait permis d'identifier l'ensemble des problèmes éventuels.

En matière d'encombrants, Monsieur Besset souhaite que l'on fasse savoir ce qui peut être enlevé au titre d'encombrants et ce qui ne peut pas l'être.

Il propose que l'accent soit mis dans la communication sur le changement de réglementation relatif à la collecte des D3E afin que les habitants en soient bien informés.

➤ **Point sur la commission Enfance-Petite Enfance et Action Sociale**

Monsieur Darsonville résume le compte rendu de la commission Enfance/petite enfance et action sociale au cours de laquelle a notamment été évoqué le lancement d'un nouveau marché relatif à la restauration scolaire par le groupement de commandes et les travaux du siège social.

A la demande de plusieurs conseillers communautaires plusieurs dates pour la visite du chantier de rénovation du siège sont décidées.

➤ **Questions diverses**

Monsieur le Président souhaite faire un point sur le « festival des clochers », comme cela a été évoqué lors du bureau communautaire qui a préconisé une participation de Pierre Sud Oise aux frais engagés par les communes qui y participent.

Monsieur Dion rappelle qu'il avait été proposé que Pierre Sud Oise prenne en charge la moitié du coût supporté par les communes.

Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à se prononcer sur cette participation. Celle-ci est votée à l'unanimité.

Monsieur Vacher intervient pour remercier la Communauté de Communes pour les récompenses des illuminations de Noël.

Monsieur le Président rappelle les dates des futures réunions.

- Le 18 mars à 20h00: bureau communautaire ouvert à la commission finance pour une présentation du budget
- Le 25 mars à 19h00 : Conseil Communautaire avec le vote du budget
- Le 2 avril : et bureau et conseil du SCOT
- Le 18 avril : Rando-Challenge sur Cramoisy et Thiverny
- Le 23 mai : 2^{ème} Marché picard
- Le 26 mai à 18h30 : réunion publique du SCOT et PADD à Cramoisy
- Le 28 mai à 18h30 : réunion publique du SCOT et PADD à PSO
- Le 30 mai : Oise verte et Bleue avec la location d'une péniche

Fin de la séance à 20h30.

Le secrétaire ,

Frédéric TANGUY

Le Président,

Serge MACUDZINSKI